

ANNEXE 2

DEMANDE D'ACCÈS AU CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

MATIÈRES PROVENANT D'UNE DÉMOLITION

Date

Nom du transporteur

Numéro de téléphone

Personne à contacter

PROVENANCE DES MATIÈRES

Adresse de la démolition

PROPRIÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom du propriétaire

Numéro de téléphone

INFORMATION SUR L'ASSUREUR

Compagnie d'assurance

Numéro de téléphone

Contact

INFORMATION SUR LA DÉMOLITION OU DESCRIPTION DU SINISTRE (NATURE, VOLUME ESTIMÉ)

ATTESTATION

Je, _____, atteste que les informations fournies ci-dessus sont exactes.

Signature

L'acheminement des matières doit être autorisé par le directeur du centre de valorisation des matières résiduelles.

Considérant un volume élevé de déchets, un dépôt de garantie pourrait être exigé.